

COMPTE RENDU--
CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 13 AVRIL 2012

L'an deux mil douze, le treize avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de DIEPPE SOUS DOUAUMONT s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale faite le 9 avril, sous la présidence du Maire, Alain MACEL.

Membres en exercice	Membres présents	Membres absents	Pouvoirs de vote
11	10	1	0

PRESENTS	Alain MACEL, Michel CHALONS, Emmanuel DUCROS, Séverine SANCHEZ, Claudine DIDRY, Bernard GEORGE, Jean-Christophe PATON, Delphine EPIARD, Nathalie MARECO, Christine LAMPSON
ABSENTS	Jean MUTELET
POUVOIRS	/
SECRETAIRE	Jean-Christophe PATON

DELIBERATIONS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité.

- AFFECTE le résultat comptable cumulé 2011 s'établissant à 196 473.51 € de la façon suivante : 7 956.51 € pour la couverture du déficit d'investissement et 188 517 € reporté en Fonctionnement.
- AFFECTE le résultat comptable cumulé 2011 du CCAS s'établissant à 0.90 € de la façon suivante : 0.00 € en investissement et 0.90 € reporté en Fonctionnement.
- FIXE les taux suivants pour les 4 taxes communales pour 2012 (pas d'augmentation) :
 - Taxe d'habitation..... 9.32 %
 - Taxe sur le foncier bâti..... 7.28 %
 - Taxe sur le foncier non bâti..... 8.89 %
 - Contribution Foncière des Entreprises (ex-TP)..... 8.87 %

- APPROUVE le budget primitif 2012 qui s'établit comme suit:

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	207 311.00 €	262 480.00 €
Investissement	219 486.51 €	219 486.51 €

- APPROUVE le budget primitif 2012 du CCAS qui s'établit comme suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	0.00 €	0.90 €
Investissement	0.00 €	0.00 €

Le Maire

Alain MACEL